



N° APPARTEMENT	TYPE / NIVEAU
A103	T3 / R+1
Chambre 1	12,55 m ²
Chambre 2	9,92 m ²
Cuisine	6,44 m ²
DGT	3,12 m ²
Entrée	2,99 m ²
Salle de Bains	4,83 m ²
San.	1,95 m ²
Séjour	21,46 m ²
Loggia	3,16 m ²
TOTAUX SURFACES	
Surface habitable	63,27 m²
Surface extérieure	3,16 m²

LEGENDE :

F5	FENÊTRE	○	GANNE TECHNIQUE
LL	LAVE-VAISSE	□	BOIS
TTM	TABLEAU TECHNIQUE	▨	BOIS CLASSEMENT
VR	VOILET ROLLANT	▨	BOIS PLAFOND
VR	VOILET ROLLANT	▨	SOFFITTE
LC	LINÉAIRE CUIRNE	▨	LUMIÈRE EN APPLIQUE
CC	CARRE-COUPS	○	LUMIÈRE EN PLAFOND
ST	STORE INTÉRIEUR	○	SEUILS
EP	ÉP	○	
○	GANNE TECHNIQUE		
□	BOIS		
▨	BOIS CLASSEMENT		
▨	BOIS PLAFOND		
▨	SOFFITTE		
▨	LUMIÈRE EN APPLIQUE		
○	LUMIÈRE EN PLAFOND		

LL LAVE-VAISSE
 TT TABLEAU TECHNIQUE
 VR VOILET ROLLANT
 LC LIGNEAIRE CUIRNE
 CC CARRE-COUPS
 ST STORE INTÉRIEUR
 EP ÉP
 ○ GANNE TECHNIQUE
 □ BOIS
 ▨ BOIS CLASSEMENT
 ▨ BOIS PLAFOND
 ▨ SOFFITTE
 ▨ LUMIÈRE EN APPLIQUE
 ○ LUMIÈRE EN PLAFOND
 ○ SEUILS

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Arche Promotion
89, rue de Provence - 75009 Paris
SP, Art. R610-1 - 2010 Paris

ARCHITECTE :

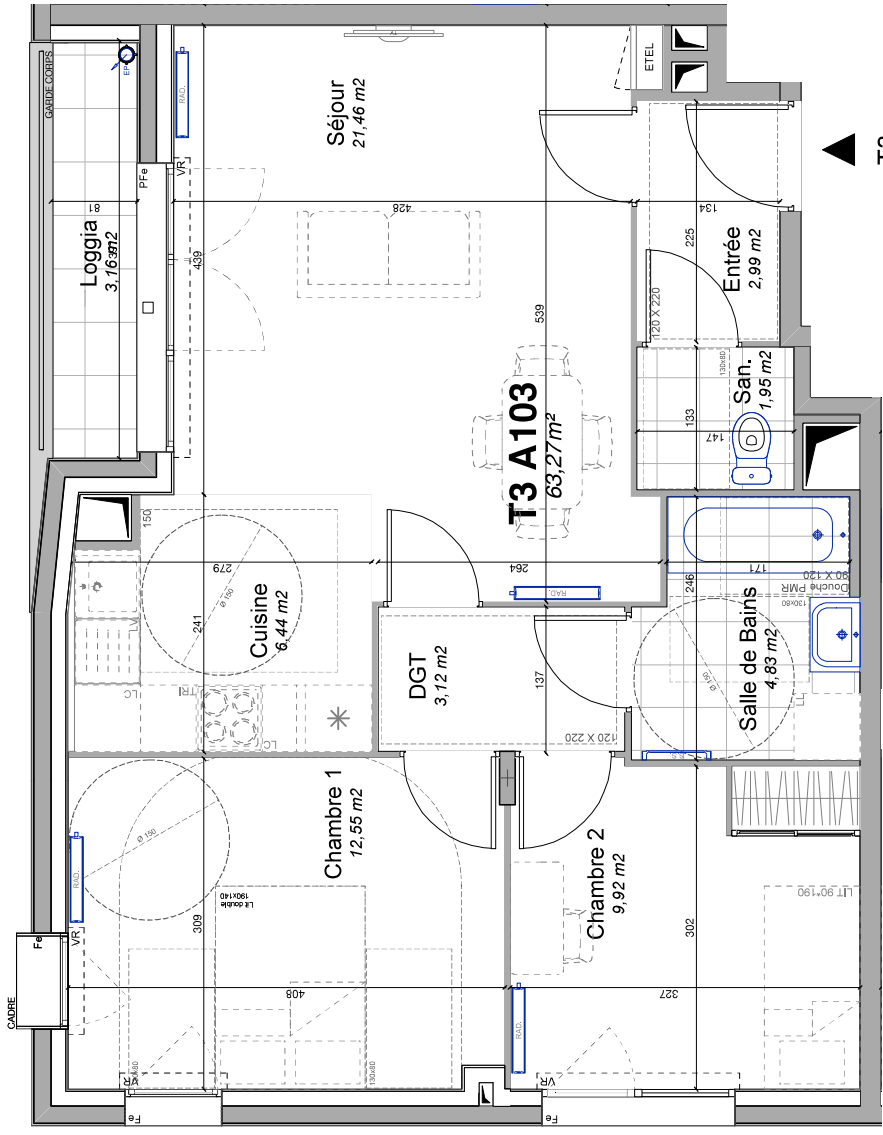
PLATANE & ILIC ASSOCIÉS

ECHELLE : 0,2m - 0,5m - 1m

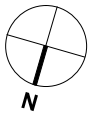
NOMENCLATURE : ARCH 4-3

DATE : 20/03/2020

INDICE : A



▲ T3
A103



NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les carrelages, barbacanes, descentes EP, ratonnées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.